

## Le Congrès de l'U. F. S. F. et les anciens combattants

*A la suite du Congrès de l'U.F.S.F. la lettre suivante fut envoyée à M. de Barral, secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.*

Paris, le 3 juillet 1934.

Monsieur le Secrétaire Général,

Le Congrès National de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes qui s'est tenu à Paris le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, m'a chargée de vous transmettre ses remerciements les plus émus pour la position prise par les Anciens Combattants concernant le vote des femmes.

Nos groupements, au nombre de 200, m'ont priée d'être leur interprète pour vous dire le prix qu'ils attachent à la collaboration de vos différentes associations, et l'espoir qu'ils fondent sur vos démarches et notre action commune en vue d'un succès prochain.

C'est pour nous un grand réconfort que de voir ceux qui ont défendu le pays pendant la guerre reconnaître que la collaboration apportée à ce moment par les femmes à la vie du pays doit se traduire par une collaboration effective à la vie nationale.

Votre geste de solidarité et de justice a déjà eu sur l'opinion publique une immense répercussion. Il ne s'agit plus maintenant que d'en obtenir la consécration par le Parlement. Notre volonté commune saura, nous l'espérons, emporter toutes les résistances et vaincre les intérêts individuels.

Nous vous serions reconnaissantes, Monsieur le Secrétaire Général, de bien vouloir transmettre cette lettre à vos associations adhérentes et nous vous envoyons à vous-même nos sentiments de gratitude et de vive sympathie.

**C. Brunswick**

*Présidente de l'U.F.S.F.*

*Dès le lendemain, nous recevions de la Confédération Nationale la lettre suivante:*

Paris, 4 juillet 1934

*Chère Madame,*

*Je vous remercie bien vivement de votre aimable lettre du 3 juillet que ne manquerai pas de porter à la connaissance du Bureau Confédéral, lors de sa plus prochaine réunion.*

*Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir nous rencontrer avec vous sur cette si importante question du vote des femmes. Vous pouvez être assurée que nous poursuivons sur ce point notre campagne auprès du Parlement et des Pouvoirs Publics avec toute la vigueur et l'énergie nécessaires.*

*Veuillez agréer...*

M. DE BARRAL

Le Comité Central prie les groupes de publier ces deux lettres dans leurs journaux locaux.

Il demande en outre aux présidentes de groupes d'écrire avant le 14 juillet, 53, rue Scheffer pour commander les tracts à distribuer fin août aux commerçantes en vue de leurs inscriptions sur les listes aux élections consulaires. Si les présidentes sont en vacances fin août, qu'elles s'assurent dès maintenant d'un concours dévoué pour que les tracts soient remis aux intéressées avant le 1<sup>er</sup> septembre. Sauf avis contraire des groupes, il leur sera fait une première expédition de cent tracts avant le 1<sup>er</sup> août.

1934-07-07

n° 1116